

PIERRE DAUM

Immigrés de force

LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS EN FRANCE
(1939-1952)

Essai / Préface de Gilles Manceron

SOLIN
ACTES SUD

REMERCIEMENTS

Ce livre, entièrement nourri des témoignage de vingt-cinq anciens travailleurs vietnamiens, n'aurait pas existé sans la confiance que ces hommes âgés m'accordèrent, en me livrant leurs souvenirs. Ce livre leur est dédié, ainsi qu'à tous leurs anciens camarades, morts pour la plupart.

J'ai bénéficié au début de mes recherches de l'aide financière du Sénat et de l'Acisé, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Que ces deux institutions publiques en soient remerciées.

NOTE SUR LES PHOTOGRAPHIES

Chaque fois que je rencontrais un ancien ONS, je lui demandais s'il avait par hasard conservé quelques photos de cette époque. Car l'icographie sur ce sujet est extrêmement rare. Toutes les photographies reproduites dans cet ouvrage proviennent des albums personnels de mes interlocuteurs, qui ont eu la gentillesse de me permettre de les reproduire. Je les en remercie chaleureusement.

SOMMAIRE

Préface	11
Introduction	21
I. Aux origines du service de la Main-d'œuvre indigène (MOI)	29
II. Le recrutement.....	33
III. Le transport en bateau vers la France.....	46
IV. L'arrivée à Marseille	53
V. Première affectation : l'usine d'armement	58
VI. La Débâcle.....	63
VII. La vie dans les camps	70
VIII. Le travail.....	87
IX. L'origine du riz en Camargue.....	102
X. La MOI sous Vichy.....	112
XI. Sous l'Occupation allemande.....	123
XII. Rapports avec la population française	130
XIII. Amour en temps de guerre.....	135
XIV. La Libération.....	142
XV. Nationalisme, communisme, trotskysme.....	151
XVI. <i>Saint-Barthélemy indochinoise</i> au camp de Mazargues, le 15 mai 1948	163
XVII. Le rapatriement.....	175
XVIII. Ceux qui restent.....	191
XIX. Salaires, pécule, dépôt piastres.....	198
Epilogue. Que sont-ils devenus ?.....	209
Chu Van Ngàn.....	211
Đào Van Thỉnh	213
Đô Vi.....	216
Gérard	218

Hoang Khoa Khoi.....	220
Hoang Tuan Nha.....	224
Le Ba Dang.....	228
Lê Huu Tho.....	231
Le Van Phu.....	233
Lê Xuân Thiêu.....	235
Luu Dinh Tập.....	237
M. X.....	240
Nguyen Van Liên.....	243
Nguyen Vu Ngân.....	245
Nguyen Xuan Han.....	248
Pham Van Nhân.....	250
Pham Xuan Thanh.....	253
Phan Soan.....	255
Phan Truyền.....	257
Thái Quan.....	259
Thiêu Vân Mâu.....	262
Trần Công Giao.....	264
Trinh Van Khâu.....	267
Trong Nguyen Hoan.....	269
Vu Quốc Phan.....	272
Bibliographie sélective.....	275

PRÉFACE

L'épisode est largement oublié : en 1939 et dans les mois qui ont précédé la défaite de 1940, outre les quelque 9 000 Indochinois enrôlés comme tirailleurs dans l'armée française, ce sont plus de 20 000 Vietnamiens qui furent réquisitionnés de gré ou de force et amenés en France comme travailleurs. Le rapatriement d'une partie seulement de ces hommes désignés sous le vocable euphémisé d'"ouvriers non spécialisés" (ONS) et appelés en vietnamien *linh tho*, eut lieu dans l'année qui a suivi l'armistice, mais plus de 14 000 restèrent en France pendant toute la durée de la guerre, obligés à travailler pour le compte de Vichy, des Allemands ou d'entreprises privées françaises. Soumis à une discipline militaire stricte, répartis en légions et compagnies, logés dans des camps, mal nourris et surexploités, souvent victimes de brutalités et emprisonnés à la moindre incartade, beaucoup furent atteints de tuberculose pulmonaire ou osseuse et plus de 1 000 moururent avant la libération de la France.

L'histoire de ces immigrés de force a laissé peu de traces dans les mémoires et dans les livres. Avant les travaux récents d'une universitaire¹, la seule étude publiée, en 1946, sur cet épisode, était due à un homme ayant appartenu au service rattaché au ministère du Travail de Vichy, la "Main-d'œuvre indigène" (MOI), encadré par d'anciens officiers et fonctionnaires coloniaux qui n'avaient pu rejoindre les possessions d'outre-mer, chargé de

1. Liêm-Khê Luguern, auteure en 1988 d'un mémoire de maîtrise sur ce sujet, travaille à une thèse à l'EHESS et a publié en 2007 un article intitulé "Ni civil ni militaire : le travailleur indochinois inconnu de la Seconde Guerre mondiale" (*Le Mouvement social*, n° 219-220). De son côté, Benjamin Stora avait publié, en 1983, le premier article sur ces travailleurs pendant la Seconde Guerre mondiale (voir bibliographie).

gérer cette main-d'œuvre transplantée et corvéable à merci. Son souci constant fut d'enjoliver le sort qui a été réservé à ces hommes, et la comparaison de son récit avec les souvenirs des travailleurs vietnamiens est éloquente. Dans ces conditions, seul un effort pour tenter de recueillir oralement la mémoire de ces travailleurs requis pouvait permettre de reconstituer leur histoire. C'est l'objet du remarquable travail d'enquête qu'a accompli Pierre Daum, depuis les banlieues de Paris et de Marseille jusqu'à Hanoi et aux villages et rizières du Viêtnam, et qu'il restitue avec talent dans ce livre.

Son grand mérite est de nous faire revivre un épisode emblématique de la période coloniale, où la Métropole considérait comme naturel son droit à se servir, selon ses besoins, dans les richesses des territoires soumis – qu'il s'agisse du caoutchouc, des minerais ou... des êtres humains. Déjà, pendant la Première Guerre mondiale, environ 50 000 Indochinois avaient été transportés en France pour travailler dans les arsenaux et les usines d'armement. Gérés par un service placé sous l'autorité du ministère des Colonies, le Contrôle général des travailleurs indochinois, la moitié avait été affectée comme ouvriers d'usine ou terrassiers, 5 000 comme conducteurs de camions, 8 000 comme infirmiers et 12 000 comme commis ouvriers d'administration. Aux côtés d'un nombre presque équivalent d'ouvriers chinois, ils ont joué dans l'industrie française de la guerre un rôle essentiel, que la place toujours évoquée, mais fortement surestimée, du travail féminin a eu tendance à occulter. Soumis à une discipline sévère, certains de leurs mouvements collectifs ont été violemment réprimés. Presque tous ont été rapatriés à la fin de la Grande Guerre¹.

À l'approche de la Seconde Guerre mondiale, le plan du ministre des Colonies Georges Mandel voulait faire venir de nouveau quelque 90 000 travailleurs indochinois, mais on n'a eu le temps d'en acheminer que 20 000. Ceux qui sont restés en France dans la période de l'Occupation se sont vu imposer jusqu'à la fin de la guerre des travaux et des conditions de vie particulièrement durs qui apparaissent comme une sorte de transposition sur le sol métropolitain de la condition coloniale, pire incontestablement, par exemple, que celle qu'ont eu à subir au même moment, les jeunes Français victimes du Service du travail obligatoire (STO)

1. Mireille Le Van Ho, "Les travailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale", dans *Mémoires d'Outre-Mer : les colonies et la guerre*, catalogue de l'exposition à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, 1996.

dans l'Allemagne nazie¹. Selon le terme employé dans la dénomination du service qui s'est occupé d'eux sous Vichy, ils étaient considérés comme des indigènes, c'est-à-dire comme des individus n'ayant pas les mêmes droits que les Français. L'idéologie coloniale qui avait présidé à leur recrutement forcé à la fin de la III^e République a été poussée sous Vichy à son paroxysme. Encore constate-t-on que les vingt-cinq témoignages que Pierre Daum a recueillis, onze en France et quatorze au Viêt Nam, sont d'une grande pudeur quant aux violences subies. Un livre publié à Hanoi en vietnamien en 1996 par un autre de ces anciens travailleurs requis, Dang Van Long, mort en 2001, relate des épisodes d'une violence beaucoup plus grande². Au moment du recrutement, il évoque, par exemple, le cas d'un jeune paysan qui s'est coupé volontairement deux doigts pour ne pas partir. Lors du travail forcé en France, il décrit des accidents dramatiques dans des usines d'armement, des filatures et des chantiers forestiers dans l'indifférence totale des chefs, une absence complète de soins et une situation de violence extrême de la part d'un encadrement constitué parfois d'anciens légionnaires, qui composent un tableau peu éloigné des pratiques des bagnes coloniaux comme Poulou-Condor ou des camps de travail nazis. On y voit des hommes affamés, contraints de se nourrir de plantes sauvages ou de rats capturés à la sauvette, humiliés, battus, emprisonnés et assassinés

1. Allemagne nazie où, en même temps – ne l'oublions pas –, indépendamment des camps d'extermination des Juifs et des Tsiganes et de ceux de répression des résistants, d'autres populations slaves européennes ont été soumises à un travail forcé tout aussi barbare ou pire encore. Pas davantage il ne s'agit d'oublier que des prisonniers de guerre français de la guerre d'Indochine ont fait l'objet, à leur tour, de traitements inhumains et dégradants, qui ne faisaient que reproduire la barbarie des bagnes coloniaux.

2. Ce livre de Dang Van Long est intitulé *Linh Tho ONS*, éd. Nha Xuat Ban Lao-Dong, Ha-noi, 1996. *Linh tho*, ou travailleurs soldats, est l'appellation de ces hommes en vietnamien ; ONS, ou ouvriers non spécialisés, leur dénomination officielle par l'administration française. Le même auteur a publié en France, toujours en vietnamien, en 1997, une autre édition de son ouvrage sous le titre *Nguoi Viet O Phap 1940-1954*, aux éditions Tu Sach Nghien Cuu, avec des annexes en français. La première partie de ce livre (jusqu'en 1945) est issue d'un texte écrit en commun par Dang Van Long avec Nguyen Van Liên, l'un des hommes interrogés par Pierre Daum dans ce livre, et qui vit dans la région parisienne. Nguyen Van Liên a par ailleurs traduit en français et publié de son côté cette première partie dans une édition photocopiée, en 2004, à la Bibliothèque Nghien Cuu. Dang Van Long étant décédé, Pierre Daum n'a pu l'interroger.

parfois froidement à la première récrimination. Il relate, par exemple, que dans une fabrique de soie artificielle à La Voulte, cinq ouvriers ont été ensevelis sous la ruine qui leur servait de logement. Si ce récit n'est pas exagéré, on peut se demander si ceux recueillis par Pierre Daum ne seraient pas en deçà de la réalité, du fait d'une sorte de réserve polie qu'avec le recul du temps ces hommes âgés adopteraient vis-à-vis de leur interlocuteur.

Si la III^e République a recruté ces hommes, la France de Vichy s'est peu préoccupée de leur retour : seuls 4 426 furent rapatriés, dont beaucoup de malades et d'invalides – avant de tirer avantage de leur présence et de leur désarroi. La plupart issus de la paysannerie pauvre du Nord-Annam et du Tonkin, déracinés et ignorant le français, ils constituaient une proie facile pour leur utilisation quasi servile. Une petite partie (des archives font état de plusieurs centaines) a été envoyée travailler sur des chantiers à Oran, mais l'essentiel de ces travailleurs a été affecté auprès, d'une part, des troupes allemandes d'occupation, et, d'autre part, de l'administration et des entreprises françaises.

C'est, en particulier, grâce à ces hommes, même si ce fait est largement occulté dans la mémoire locale, qu'a été créée de toutes pièces la riziculture en Camargue. De ce qui est présenté couramment comme une "tradition locale", on ne trouve pas trace avant l'arrivée de ces travailleurs requis puis gardés captifs, au début des années 1940, qui se sont mis d'autant plus à la culture du riz qu'il leur fallait assurer leur propre subsistance...

Le paradoxe est que, venus pour contribuer à l'effort de guerre français, une partie a travaillé à fabriquer des munitions ou des fortifications pour l'Allemagne nazie. D'autres ont été employés par des entreprises françaises qui ont profité sans vergogne de l'aubaine : Péchiney à Salin-de-Giraud (devenu le Groupe Salins), Francolor à Sainte-Clair-du-Rhône (devenu Stahl Industrial Colorants SAS), Kuhlmann à Oissel en Seine-Maritime (devenu Crompton and Knowles France), la Poudrerie nationale de Bergerac (devenue Société nationale des poudres et explosifs, SNPE, qui a fusionné en 2004 au sein de Eurenco), Berliet à Villeurbanne (devenu Renault Trucks, après fusion avec la Somua), pour n'en citer que quelques-unes. Pierre Daum a calculé que le total des rémunérations qui étaient octroyées à cette main-d'œuvre ne représentait pas le dixième du salaire moyen d'un ouvrier français du moment. "C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe", disait à Candide, la main droite et la jambe gauche coupées conformément au Code noir promulgué par Louis XIV, un vieil esclave rencontré à Surinam. "C'est à ce prix qu'un certain

nombre d'entreprises françaises se sont développées au temps des colonies", devrait-on avoir le courage de dire aujourd'hui. Alors que l'utilisation par le gouvernement japonais pendant la Seconde Guerre mondiale de travailleurs forcés coréens et chinois fait l'objet d'une interpellation internationale, qui pose aussi le problème des responsabilités en matière d'indemnisation des victimes de certaines entreprises précises du Japon, le sort de ces travailleurs vietnamiens utilisés en France à la même époque demeure un angle aveugle de la conscience contemporaine.

Sur leurs salaires scandaleusement bas, l'administration de la France libérée trouva même le moyen, au moment de leur retour, de les spolier d'une partie de la rémunération qu'on les avait contraint d'épargner... Pour les années qu'ils ont passées à travailler en France dans ces conditions, ceux qui ont atteint l'âge de la retraite n'ont touché aucune pension. Les entreprises privées qui les ont employés étaient explicitement exonérées de toute cotisation patronale au titre des assurances sociales et l'Etat n'a pris aucune mesure pour compenser cela par la suite¹. En 1991, le ministre du Budget, Michel Charasse, a répondu par une fin de non-recevoir à l'interpellation d'un Comité de soutien aux anciens travailleurs et tirailleurs vietnamiens en France. A ce comité composé de certains d'entre eux, de personnalités françaises qui s'étaient engagées pour l'indépendance du Viêt Nam comme Laurent Schwartz, Madeleine Rebérioux et Marcel-Francis Kahn, et d'universitaires spécialistes de l'histoire du Viêt Nam comme Daniel Hémary et Georges Boudarel, il a écrit que : "Les travailleurs indochinois n'ont pas, à l'époque de leur réquisition, été affiliés au régime général de sécurité sociale et n'ont donc pu, de ce fait, acquérir un droit à pension ni au titre du régime général vieillesse ni au titre du régime complémentaire de l'Ircantec"... Cette belle hypocrisie tranquille a eu raison des efforts de ce comité, dont les porte-parole vietnamiens, Hoang Nghinh, puis Tran Van Con, ainsi que plusieurs des soutiens français, sont morts depuis.

En l'absence de réparation matérielle, restait la nécessité d'un travail de mémoire pour recueillir le récit des derniers survivants. C'est à lui que ce livre s'attelle. Les souvenirs de ces hommes âgés de quatre-vingt-trois à quatre-vingt-dix-sept ans et dont l'âge moyen dépasse quatre-vingt-dix ans sont-ils crédibles ? Pour le vérifier, Pierre Daum s'est efforcé de les confronter aux données laissées dans plusieurs fonds d'archives, archives départementales, archives maritimes de Marseille, archives d'Etat de Hanoi, archives

1. Liêm-Khê Luguern, article cité, p. 193.

du ministère des Colonies et autres archives privées. Chaque fois, les souvenirs de ces personnes âgées ont été parfaitement recoupés. Ce qui ne veut pas dire que leur mémoire n'a pas été sélective. Alors qu'une partie de ces hommes, sous l'Occupation, ont travaillé directement pour les Allemands, aucun témoignage recueilli n'en parle. Serait-ce pour ne pas avoir à dire que ceux qui ont reçu cette affectation n'ont pas été les plus maltraités ? Rien non plus sur les tentatives des nazis, dont les historiens connaissent l'existence, de tirer parti à leur profit de l'opposition de ces hommes à la colonisation française en Indochine. Serait-ce pour éviter de parler des quelques Vietnamiens qui s'y sont laissé prendre ?

A la Libération, la tentative de rétablissement de la tutelle coloniale après la proclamation en août 1945 de l'indépendance du Viêtnam a conduit les autorités françaises à retarder encore leur rapatriement. A peine plus d'un millier ont pu rentrer chez eux dans les trois ans qui ont suivi la fin de l'Occupation. Car ces travailleurs, qui avaient parfois rejoint les FFI durant l'été 1944 ou avant et noué des liens dès 1943 avec les autres Vietnamiens immigrés, anciens tirailleurs ou intellectuels, ont rejoint ces derniers au sein de la Délégation générale des Indochinois de France constituée à la fin de 1944, et se sont engagés avec eux massivement au lendemain de la guerre en faveur de l'indépendance du Viêtnam. Mais ils ont commencé à poser davantage de problèmes qu'on ne pouvait tirer comme profit de leur travail. Syndiqués à la CGT, ils sont entrés en conflit avec la Direction des travailleurs indochinois (DTI), le service relevant de l'administration des colonies qui avait succédé en 1945 à la MOI.

A Bergerac, en février 1945, les travailleurs de la poudrerie ayant manifesté contre le responsable vichyste de leur camp, celui-ci fait venir la troupe qui ouvre le feu dans leur réfectoire faisant un mort, suivi de dix-sept arrestations. A Lyon, au mois de mai, des travailleurs indochinois participant à une grève sont arrêtés et sévèrement passés à tabac. Ils avaient demandé la mise en jugement des responsables de leur sort durant la guerre. Du coup, les autorités décident de reprendre leur transfert, parfois de force car certains avaient pris goût à la vie en France. En 1948, quelques centaines de "meneurs", d'abord regroupés à Bias, dans le futur camp de harkis du Lot-et-Garonne, sont embarqués de force vers l'Indochine. Le transport des autres travailleurs dure jusqu'en 1952, suivi, une fois sur place, par leur internement plus ou moins prolongé dans des camps de regroupement – on craint qu'ils ne deviennent des cadres du Viet-Minh – parfois assorti de corvées sans aucune rémunération.

Ce livre est le premier à aborder aussi directement cette page d'histoire largement occultée. Une occultation emblématique de celle qui recouvre globalement de nombreux épisodes constitutifs du phénomène colonial. Contrairement à ce que cherchait à imposer la loi du 23 février 2005 qui voulait inciter à montrer les "aspects positifs de la colonisation", le travail des historiens tend à lever progressivement ces occultations et à mettre en lumière l'inégalité fondamentale au cœur du fait colonial. Il montre comment cette période de notre histoire a été marquée par de nombreuses atteintes aux principes d'égalité et de fraternité qui étaient alors proclamés par nos institutions mais ne s'appliquaient pas aux indigènes des colonies. L'enquête de Pierre Daum, travail de journaliste scrupuleux dans ses méthodes, participe au mouvement nécessaire d'étude de ce passé. Un mouvement qui se heurte à tous ceux qui veulent éviter la réflexion indispensable sur cet aspect sombre de notre histoire et estiment que le voile pudique de l'oubli a été déjà bien trop levé. "Assez de repentance !", entend-on ici ou là. Ces cris ne visent en vérité qu'à entraver le travail scientifique qui établit la réalité de l'exploitation coloniale et fait apparaître à quel point elle était éloignée des mythes propagés hier sur les "bienfaits de la colonisation", qui restent encore largement présents aujourd'hui dans l'esprit de nos contemporains. A ces cris mal intentionnés, les chercheurs répondent qu'il ne s'agit pas de "repentance", mais de la reconnaissance des réalités historiques.

Cet ouvrage y contribue. Il a en outre le mérite de le faire en laissant apparaître la complexité du phénomène colonial. Les sociétés qui ont été colonisées n'étaient pas de longs fleuves tranquilles, mais des espaces de conflits et d'inégalités plus ou moins violentes¹. Le recrutement forcé de ces travailleurs découlait aussi des pressions de l'administration impériale et de l'autorité confucianiste dans les familles. Ces 20 000 hommes étaient loin de former un ensemble socialement homogène. Le livre montre que l'état d'esprit des paysans illettrés enrôlés de force n'était pas celui de la petite minorité de diplômés, souvent volontaires, dont l'avenir était parfois autant bouché par le statut colonial que par la misère et le sous-développement intrinsèque à leur pays, et qui étaient recrutés, quant à eux, comme surveillants ou interprètes.

Il aborde aussi l'une des raisons de l'occultation de leur histoire qui renvoie, non pas au fait colonial, mais à l'idéologie communiste officielle qui est devenue dominante dans le mouvement

1. Comme le montrent en particulier Pierre Brocheux et Daniel Hémerly dans *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, La Découverte, 1994.

anticolonial comme dans le régime du Viêtnam indépendant. En effet, probablement parce que ces travailleurs ont eu, à la Libération de la France, le sentiment d'être fort peu défendus par les communistes français, des groupes trotskystes se sont retrouvés influents en leur sein. Le texte d'un tract diffusé par la Délégation générale des Indochinois de France dans la manifestation du 1^{er} mai 1945, qui s'adressait directement aux syndicats et partis de gauche français pour leur demander davantage de solidarité, semble confirmer l'hypothèse d'un sentiment d'abandon de la part de ces travailleurs, notamment vis-à-vis du PCF¹. C'est alors que ce parti participait au gouvernement qu'un décret paru au *Journal officiel* du 19 octobre 1945 a dissous la Délégation générale des Indochinois de France. Tout cela peut expliquer l'influence des groupes trotskystes dans leurs rangs.

D'où une mauvaise réputation dans leur propre pays, d'autant qu'à cette influence trotskyste s'ajoutaient les soupçons résultant de leur longue présence dans le pays colonisateur, autrement dit d'une sorte de "francisation" partielle qui les rendait elle aussi suspects. C'est ainsi qu'aucun article sur ce sujet n'est paru, depuis plus de quarante ans, dans la revue en langue française d'inspiration officielle, *Etudes vietnamiennes*, ni, d'ailleurs, si on excepte l'ouvrage cité, publié tardivement en 1996, dans aucune autre revue ni chez aucun autre éditeur du Viêtnam². Les réticences à témoigner et les silences que Pierre Daum a constatés lors de son enquête chez plusieurs hommes interrogés sur place s'expliquent très probablement par ce fait.

En ce qui concerne son enquête en France, il a pris appui sur le travail de mémoire déjà entamé par des descendants des travailleurs vietnamiens installés dans ce pays, enfants de la deuxième génération, pleinement français tout en ayant le souci légitime et indissoluble de connaître leur origine³. Une proportion importante de la catégorie des quelque trois cents interprètes et surveillants, titulaires du brevet et parlant plus ou moins bien le français à leur

1. "Adresse des travailleurs indochinois aux travailleurs français", reproduite en annexe dans l'ouvrage cité de Dang Van Long (1997).

2. Voir les collections du Centre d'information et de documentation sur le Viêtnam contemporain dirigé par Alain Ruscio.

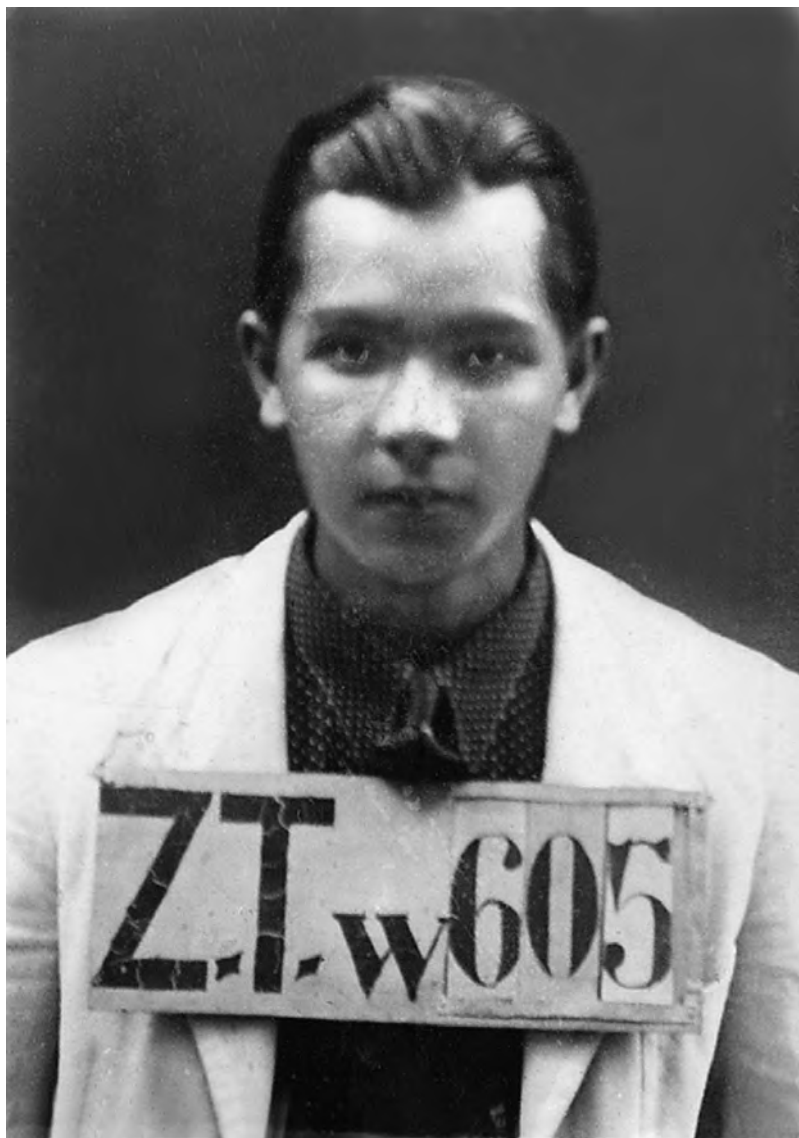
3. En particulier Joël Pham, fils d'ONS, qui tient le site internet www.travailleurs-indochinois.org, où il a entamé notamment la publication d'un mémorial recensant le nom et l'histoire de chacun de ces travailleurs. Ainsi que la réalisatrice Dzu Lê Liêu, auteure des *Hommes des 3 K*, documentaire de 52 minutes réalisé en 1996, et diffusé sur la chaîne satellitaire Planète.

arrivée, souvent volontaires lors du recrutement, s'est certainement retrouvée parmi eux. Mais, vu qu'ils furent environ un millier, plus nombreux encore que ces instruits ont été ceux qui venaient de la catégorie des anciens paysans illettrés recrutés de force qui constituait plus de 95 % de l'effectif. On compte même parmi eux un artiste plasticien de renommée internationale, Le Ba Dang. Trouvant dans la société française des espaces de promotion sociale et professionnelle et des richesses culturelles nouvelles, souvent à la suite, aussi, de rencontres avec des femmes françaises, ils ont souhaité s'y insérer pour chercher un meilleur avenir et échapper aux blocages¹ du système colonial. La plupart y sont demeurés, y compris après la fin de la guerre et la réunification du Viêt Nam.

Pour ces hommes qui ont voulu rester en France malgré toute l'injustice dont ils y avaient été victimes ou témoins, l'attrait voire l'admiration pour d'autres aspects, qu'ils avaient découverts, de ce dont cette société était aussi, par ailleurs, capable, ont dépassé leur dégoût pour sa politique coloniale. Ils ont senti qu'ils pouvaient être perçus en France comme des égaux, à l'opposé de la situation coloniale où ils restaient des *nhà quê* et des indigènes. Cet attrait et cette admiration ont même surpassé en eux la nostalgie de leur famille et de leur propre patrie. Le paradoxe de cet épisode méconnu de notre histoire coloniale est que, pour certains de ces hommes, l'immigration de force qu'ils ont subie a débouché, après guerre, sur une forme d'émancipation inespérée, au prix d'un consentement à leur exil. La colonisation a été à l'origine de multiples rencontres ; c'est cela aussi, la complexité du fait colonial.

GILLES MANCERON

1. Liêm-Khê Luguern, "Les Travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale", *Carnets du Viêt Nam*, n° 15, juin 2007, p. 23.



Pham Van Nhan, 12 novembre 1939. Photo prise par l'administration française à Phuc Yên (Viêtnam) au moment du recrutement. Crédit : Pham Van Nhan.

INTRODUCTION

En 2006, le film *Indigènes*, de Rachid Bouchareb, a révélé au public français un aspect peu connu de l'utilisation des peuples colonisés lors de la Seconde Guerre mondiale : l'envoi sur le front de quelque 250 000 tirailleurs sénégalais et nord-africains. Or, à cette époque, la France n'avait pas seulement besoin de soldats, mais aussi d'ouvriers, afin de remplacer dans les usines d'armement les travailleurs français mobilisés. Longtemps, on a pu croire que ces hommes furent remplacés, comme en 1914, par des femmes. Cette image n'est que partiellement vraie. Car pour les travaux les plus pénibles, ceux du maniement des poudres, par exemple, la France fit venir en 1939 20 000 Indochinois de sa lointaine colonie d'Extrême-Orient¹. Recrutés pour la plupart de force (à la différence des tirailleurs), débarqués à la prison des Baumettes à Marseille, ces hommes furent répartis à travers la France dans les entreprises relevant de la Défense nationale. Bloqués en Métropole pendant toute la durée de l'occupation allemande, logés dans des camps à la discipline très sévère, leur force de travail fut louée pendant plusieurs années par l'Etat français à des sociétés publiques ou privées, sans qu'aucun réel salaire ne leur soit versé. A la Libération, en même temps que les lignes maritimes vers l'Extrême-Orient recommençaient à

1. 14 000 Marocains, 6 000 Algériens et 4 000 Malgaches furent aussi recrutés. Au moment du départ de ces derniers, une épidémie se déclencha à Tananarive, et les Malgaches ne purent jamais être envoyés vers la Métropole. Quant aux travailleurs nord-africains, contrairement aux Indochinois, non seulement ils ne furent pas soumis à un régime de privation de liberté, mais ils furent aussi tous renvoyés dans leur pays dès juillet 1940. Source : *Les Documents français, Revue des hautes études politiques, sociales, économiques et financières*, n° 6, juin 1942, éditée provisoirement à Clermont-Ferrand, p. 19.

fonctionner, la guerre d'Indochine démarrait, avec la déclaration de l'Indépendance du Viêt Nam par Ho Chi Minh en septembre 1945, que de Gaulle refusa. En novembre 1946, la flotte française bombardait la ville portuaire de Haiphong, tuant 6 000 personnes (300 selon les autorités)¹. Finalement, les ouvriers indochinois présents en Métropole ne furent rapatriés vers leur pays qu'au compte goutte, à partir de 1946. Et ce n'est qu'en 1952 que les derniers d'entre eux purent enfin revoir leur patrie. Un millier fit le choix de rester en France.

Qui connaît aujourd'hui l'histoire de ces 20 000 malheureux Indochinois² ? Personne. Aucun livre n'a encore jamais été publié sur eux, aucun film n'a rendu hommage à leur triste épopée³. Les manuels scolaires, déjà très timides concernant les tirailleurs africains, sont complètement muets sur ces "immigrés de force". Et pourtant, à l'heure où ces lignes s'écrivent (en 2008), une cinquantaine de ces hommes sont encore en vie. Recrutés très jeunes en 1939, ils ont entre quatre-vingt-sept et... cent ans. La moitié vit en France, l'autre au Viêt Nam. Ce livre, constitué en grande partie de leurs témoignages, répond donc à une urgence : recueillir avant qu'il ne soit trop tard la parole des derniers acteurs encore vivants de cette page complètement ignorée de l'histoire coloniale française.

L'essentiel de mon travail a d'abord été de retrouver ces hommes, de les interviewer, et de consigner leur parole. Avec toujours à l'esprit une question essentielle : quelle valeur de véracité

1. Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, éditions La Découverte, 2001, p. 350.

2. En 1939, l'Indochine française était constituée d'une colonie, la Cochinchine (capitale Saïgon), et de quatre protectorats : le Tonkin (Hanoi), l'Annam (Hué), le Laos (Vientiane) et le Cambodge (Phnom Penh). Lors du recensement de 1937, sa population totale s'élevait à 23 millions d'habitants, dont seulement 30 000 Européens. Le terme d'Indochinois désigne donc l'ensemble des habitants de ces cinq régions. Or, les 20 000 ouvriers recrutés provinrent presque uniquement des trois premières régions, qui allaient devenir le Viêt Nam. Dans ce livre, je me permettrai de parler – comme le font tous mes témoins et tous les documents d'archives – indifféremment d'Indochinois et de Vietnamiens.

3. A l'exception d'un documentaire de 52 minutes, *Les Hommes des 3 Ky*, de Dzu Lê Liêu, réalisé en 1996. Ce film, passé malheureusement très inaperçu, a été diffusé à cette époque sur la chaîne Planète, puis sur des chaînes locales. En langue vietnamienne, Dang Van Long a publié un texte sous forme romancée, *Nguoi Viet O Phap 1940-1954* (Les Vietnamiens en France 1940-1954) avec des annexes en français, éd. Tu Sach Nghien Cuu, 1997, Paris.

accorder à leurs témoignages ? Ces hommes sont très vieux, leur mémoire donne des signes de faiblesse, et les événements sur lesquels je les fais parler sont tellement anciens ! Ma première bonne surprise fut de constater avec quelle précision la plupart d'entre eux avaient conservé la mémoire de cette période de leur vie. Je suis ensuite parti à la recherche des autres sources auxquelles tout chercheur peut avoir recours : témoignages d'autres personnes impliquées dans l'événement, archives des administrations concernées, archives personnelles, journaux d'époque, photos, etc. Ces sources se révélèrent particulièrement rares¹. J'ai passé de longues journées au Centre des archives de la France d'outre-mer (CAOM), à Aix-en-Provence. J'ai consulté les archives maritimes de Marseille, certaines archives départementales, ainsi que les Archives d'Etat n° 1 de Hanoi. Au final, j'ai tout de même réussi à rassembler suffisamment de documents, me semble-t-il, pour confirmer les faits racontés par ces vieux témoins : coupures de journaux de l'époque, archives publiques en France ou au Viêt Nam, archives privées d'Henri Maux, commissaire adjoint de la lutte contre le chômage en zone Sud de 1940 à 1942², témoignages d'anciens fonctionnaires de la MOI que j'ai réussi à retrouver... Je me suis par ailleurs appuyé sur la thèse de doctorat soutenue en mai 1946 par un jeune administrateur-adjoint des Colonies, Pierre Angeli, qui venait lui-même de passer trois ans dans l'encadrement de ces recrutés vietnamiens. Intitulé *Les Travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, ce travail s'est révélé très utile pour toutes les informations chiffrées et datées dont il fourmille – même si son auteur cherche toujours, et parfois jusqu'à la caricature, à minimiser les souffrances et les injustices subies par ces "indigènes". Une seconde

1. Les archives du service de la MOI, qui gérait ces 20 000 hommes, ont plusieurs fois déménagé entre différents ministères – ministère du Travail, ministère des Colonies et ministère de la France d'outre-mer – et semblent avoir complètement disparu. Déjà, en mai 1946, Pierre Angeli notait dans l'introduction de sa thèse que "beaucoup de pièces d'archives ont disparu" en 1945, "suite au transfert du service de la MOI" du ministère du Travail à celui des Colonies. In *Les Travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)*, thèse de doctorat, faculté de droit de l'université de Paris, 1946, 212 p.

2. Sa fille, Antoinette Maux-Robert, a publié en 2002 un livre sur l'activité de son père sous l'occupation allemande, *La Lutte contre le chômage à Vichy*, éd. Lavauzelle. Elle a aussi eu la gentillesse de m'autoriser à consulter les archives de son père. Qu'elle en soit ici particulièrement remerciée.

étude, beaucoup plus modeste, a été publiée en 1983 par l'historien Benjamin Stora dans la revue trotskyste des *Cahiers du CERMTRI*. Elle porte exactement le même titre que la thèse de Pierre Angeli : *Les Travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre mondiale*. Très marqué idéologiquement, ce texte d'une trentaine de pages est surtout intéressant parce qu'il reproduit des documents allemands et cite abondamment des rapports d'inspections effectuées par les occupants – observateurs d'autant plus objectifs sur la situation lamentable de ces travailleurs coloniaux qu'ils n'en étaient pas responsables.

Malgré d'importantes références à ces archives, je ne prétends pas avoir fait œuvre d'historien. Mon travail fut surtout celui d'un journaliste cherchant à retrouver les morceaux éparpillés d'une histoire inconnue. Et l'objectif premier de ce livre reste de sauver du néant une des sources historiques – le témoignage des acteurs de premier rang – afin de la conserver au profit des chercheurs futurs. C'est pourquoi le lecteur ne devra pas s'étonner de la large place accordée dans le texte aux longues citations de ces vieux témoins. Des citations retranscrites avec une extrême rigueur, afin qu'elles deviennent elles-mêmes des outils utilisables par des historiens futurs.

UNE RENCONTRE DE HASARD

Comment ai-je entendu parler pour la première fois de l'incroyable histoire de ces Indochinois recrutés de force – pour 96 % d'entre eux – pour venir travailler en France pendant la Seconde Guerre mondiale ? Tout à fait par hasard. En 2004, journaliste à *Libération*, j'avais été envoyé à Arles pour couvrir l'occupation de l'usine Lustucru par ses salariés, qui en refusaient la fermeture définitive. Comme cette usine s'occupait du conditionnement du riz camarguais, je décidai de rencontrer quelques producteurs de cet élément constitutif de l'identité camarguaise – aux côtés des taureaux, du cheval blanc et des flamants roses. Roulant sur la route qui mène à Salin-de-Giraud, j'aperçus un écriteau indiquant dans le minuscule village du Sambuc la présence d'un musée du Riz. Je m'y arrête. Il s'agit d'un musée entièrement privé, érigé dans une grange par un paysan natif de la région. Dans un petit coin du vaste hangar réservé à la présentation de la culture du riz, je découvre un panneau composé de trois photos et de quelques textes. Sur les photos, on distingue des paysans aux traits

asiatiques en train de replanter des tiges de paddy. Les textes, eux, révèlent une surprenante histoire : celle des premiers planteurs de ce riz camarguais que nous consommons aujourd’hui. Il s’agirait, explique-t-on, de Vietnamiens venus en France en 1939, et utilisés par Vichy pour tenter de faire pousser du riz dans ce delta marécageux du Rhône. Fort de cette révélation, je propose ce “scoop” à *Libération* – qui finalement le refuse. Mais plusieurs journaux me commandent un article sur ma découverte de l’origine vietnamienne du riz en Camargue – dont un hebdomadaire régional. Je commence mes premières recherches, et tombe très vite sur un premier personnage encore vivant de cette histoire : Lê Huu Tho, auteur de ses mémoires, *Itinéraire d’un petit mandarin* (L’Harmattan, 1997). Un second homme, Vu Quôc Phan, que je rencontre à Paris, a la gentillesse de me prêter quelques photos. Mon article paraît, et trois mois plus tard, un homme me contacte. Il habite Nîmes et m’explique qu’il a cru reconnaître son père sur la photo publiée en illustration de mon reportage, lu dans l’hebdomadaire régional. Nous nous rencontrons. Le père de cet homme, mort dix ans plus tôt, faisait effectivement partie de ces 20 000 Indochinois recrutés pour venir travailler dans les usines d’armement en France. Lui-même ne connaît pas grand-chose de cette histoire paternelle. Mais il connaît une femme, elle aussi fille d’un de ces travailleurs indochinois, qui elle-même en connaîtrait d’autres, etc. Ainsi, de fil en aiguille, je récoltai mes premiers contacts d’anciens ONS (pour “ouvriers non spécialisés”, appellation couramment utilisée par ces Vietnamiens recrutés pour se désigner eux-mêmes) encore en vie. Cependant, mon objectif d’en rassembler un nombre suffisant à la publication d’un livre – une vingtaine au moins – semblait d’autant plus difficile à atteindre qu’une bonne partie d’entre eux se trouvait au Viêtnam. Ajouté à cela, je m’aperçois très vite qu’il n’existe aucun recensement particulier de ces hommes puisque, dès 1952, toutes les listes de ces recrutés ont été détruites. Et qu’aucune association d’anciens ONS n’a été créée, ni en France ni au Viêtnam. Qu’à cela ne tienne ! Pendant des mois, je sillonnai la France avec mon carnet de notes, un petit enregistreur et un appareil photo, afin d’enregistrer le récit de mes premiers témoins, dont les noms m’avaient été fournis par Lê Huu Tho. Tous ces vieux messieurs me reçurent avec une délicieuse amabilité, d’autant plus touchante que je sentais qu’ils éprouvaient un profond plaisir à pouvoir enfin raconter leur histoire – gardée tant d’années silencieuse au fond de leur

mémoire ! Les entretiens duraient plusieurs heures, certains s'étalant sur deux ou trois jours. A chacun d'eux, je demandai à la fin de l'entretien s'il avait conservé les coordonnées de quelques camarades. Ainsi grossit ma liste d'anciens ONS encore vivants. François May, un photographe français amoureux de l'Asie, parti il y a quelques années au Viêt Nam photographe des anciens ONS, me fournit quelques précieux contacts. Dzu Lê Liêu, réalisatrice des *Hommes des 3 Ky*, avec laquelle je devins ami, retrouva pour moi dans ses cartons les coordonnées de certains de ses personnages. Une dernière personne m'apporta une aide très importante : Joël Pham, fils d'un de ces anciens travailleurs indochinois (comme Dzu Lê Liêu), qui depuis quelques années anime un site internet consacré à ces hommes et à leur histoire : www.travailleurs-indochinois.org. Un site remarquable, fruit de milliers d'heures de recherches et de travail, outil incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à ce sujet. Que toutes ces personnes soient ici chaleureusement remerciées.

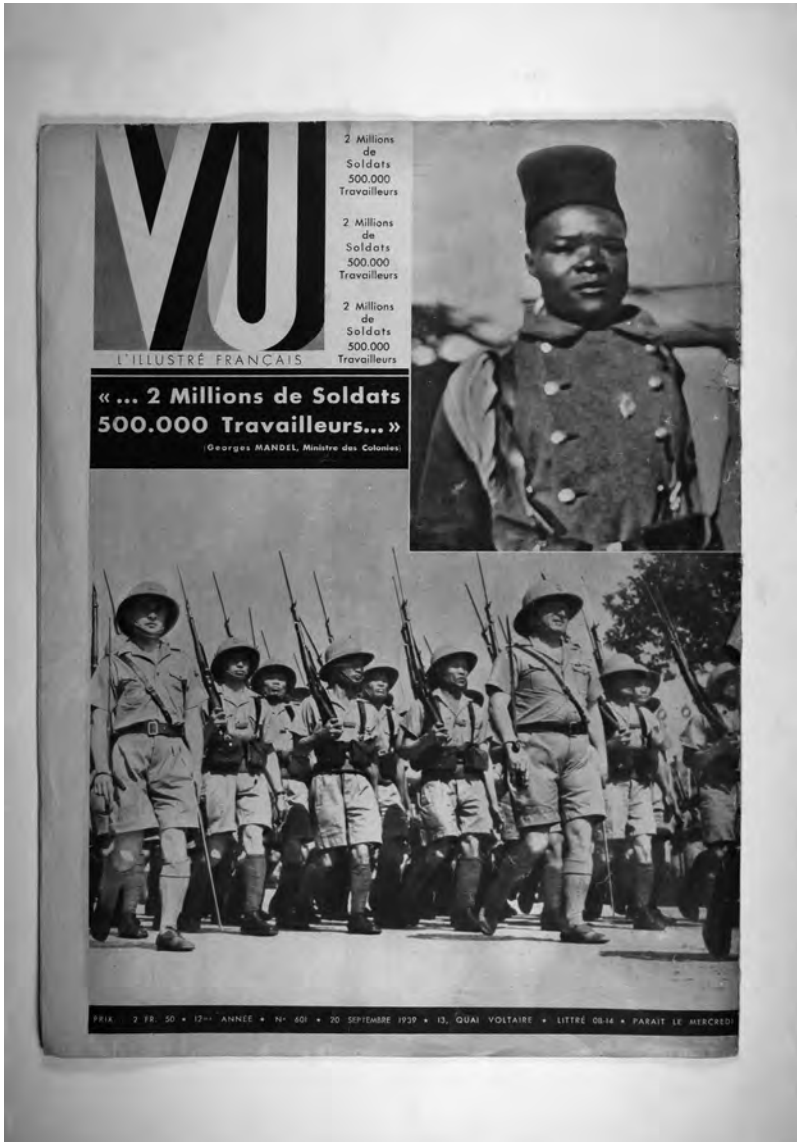
Puis vint le moment où il fallut partir au Viêt Nam. J'étais allé plusieurs fois en Asie et, lors d'un de ces voyages, j'avais passé une semaine dans cette ancienne colonie française. C'était il y avait quinze ans ! J'y retournai en janvier et février 2007. Dire que le pays avait beaucoup changé ? Pas vraiment. Peut-être dans les deux grandes villes, Hanoi et Ho Chi Minh-Ville (HCM-Ville, l'ancienne Saïgon), peut-être. Davantage de voitures, de panneaux publicitaires vantant de nouvelles marques d'ordinateurs ou de téléphones portables... Moins de vélos, aussi, et beaucoup plus de mobylettes. C'est d'ailleurs la première chose que je fis en arrivant à Hanoi : louer une mobylette, que j'eus l'audace de conduire seul – alors que la plupart des Occidentaux, effrayés par une circulation dense et chaotique, préfèrent se laisser conduire. Deuxième étape : trouver un bon interprète. Dans une situation comme la mienne, journaliste dans un pays où la plupart des gens ne parlent ni français ni anglais, du choix de l'interprète dépend tout le succès de l'enquête. Sa fonction va d'ailleurs bien au-delà de la traduction, et on parle plutôt de *fixeur*. C'est-à-dire d'un homme ou d'une femme capable non seulement de traduire fidèlement les propos de mes interlocuteurs¹, mais aussi de m'aider à trouver les personnes que je cherchais à partir de renseignements

1. Comme nous le verrons plus loin, la plupart des ONS sont repartis après huit, dix ou douze années en France sans que personne n'ait songé à leur apprendre un mot de français.

plus ou moins vagues. Lors de mes recherches préparatoires en France, je n'avais obtenu que quelques contacts peu précis : un nom, une ville, une rue, parfois un vieux numéro de téléphone... Certains de ces contacts dataient de quatre ans, d'autres de huit ou même de dix ans. Dans une telle période, que de changements d'adresse, de nom de rue, de numéro de téléphone avaient pu s'opérer ! Parfois, j'apprenais que le vieil homme était mort depuis longtemps déjà. A Hanoi, j'eus la chance de tomber rapidement sur Lê Hoang Lan, jeune femme responsable commerciale dans une agence de tourisme, et dont je sollicitai le temps libre pour travailler avec moi. Lê Hoang Lan n'avait pas son pareil pour dénicher une adresse introuvable, mettre la main sur un numéro de téléphone inconnu, convaincre un employé d'une administration de bien vouloir faire l'effort de regarder dans ses registres, etc. Le reste du temps, je me débrouillais seul, rencontrant les personnes dont je savais qu'elles parlaient bien le français. A HCM-Ville, j'eus moins de chance, et je dus me contenter des services d'un étudiant en quatrième année de français à l'université, très sûr de lui, mais en vérité peu efficace. Heureusement, mes deux principaux interlocuteurs maîtrisaient encore parfaitement le français. Dans les autres villes ou villages, je me débrouillais toujours par trouver une personne qui acceptait de me servir d'interprète, en français ou en anglais. Hanoi, Hoi An, Nghê An, Nam Dinh, Haiphong, Da Nang, Ha Tinh, HCM-Ville... Evidemment, les derniers acteurs vivants de cette histoire habitent à peu près partout au Viêtname. Et parfois au fin fond de villages les plus reculés ! Je détaillerai, à la fin de ce livre, au moment où je raconte ce que chacun de mes témoins est devenu, les péripéties que j'ai vécues avant de réussir à les rencontrer.

Au bout du compte, j'ai réussi à interviewer onze anciens ONS en France, et quatorze au Viêtname. C'est leur récit que je vous livre¹.

1. Il n'est pas aisé, pour un lecteur peu habitué, de photographier dans son esprit les noms et prénoms vietnamiens présents dans un texte, et de les reconnaître à l'occurrence suivante. Afin d'éviter cette gêne de lecture, j'ai déterminé, chez chacun de mes témoins, une de ses caractéristiques essentielles, et l'ai ensuite juxtaposée à son nom, chaque fois que celui-ci revenait dans le texte. Ainsi, Trong Nguyen Hoan sera toujours "le jeune homme de quatre-vingt-douze ans", Hoang Khoa Khoi "le leader trotskyste", Hoang Tuan Nha "le dessinateur de presse", Le Ba Dang "l'artiste", etc.



Quatrième de couverture du journal *Vu*, en 1939.